

Le réservoir à la Côte-à-Baron. — Bap- tême du réservoir. — Patinoire. — Le nom du square. — Monument Créma- zie. — Rues Ernest et Albina. — Noms bien français. *La Patrie 25 octobre 1942*

(Article et photos de E. Stucker,
membre de la
Société Historique de Montréal)

On n'appréciera jamais suffi-
samment le bien que procurent à
la population tous les parcs situés
dans les différents quartiers de
Montréal. La vie dans les grandes
agglomérations est
Bienfaits loin d'être aussi sa-
des parcs lubre que celle de la
campagne. La fu-
mée, la poussière, les exhalaisons
de toutes sortes, les gaz de tou-
tes les machines à gazoline, les
émanations manufacturières, sont
autant de sources qui vicient l'air
des villes. En outre il y a tout
ce qui crie, roule, gronde, martè-
le ou vrombit, pour rompre les
oreilles et les nerfs. Les parcs
sont les "poumons des villes", où
l'on vient respirer l'air pur; ce
sont aussi les oasis où l'on vient
se reposer et se récréer.

Les deux parcs de Montréal qui
sont les plus étendus et les plus
utiles, sont ceux du mont Royal
et de l'île Sainte-Hélène. Parmi
les plus petits, le square Saint-
Louis est bien un
Le square des plus remarqua-
St-Louis bles. Il n'y a pas
longtemps, un con-
frère de la "Patrie", M. H. Du-
resne, nous en a tracé un tableau
charmant. D'une plume alerte il
peint cette "oasis où il fait bon de
flâner, même s'asseoir sur un
banc et rêver au doux bruisse-
ment de la fontaine où se bai-
gnent de blanches colombes".

Ce nid de verdure fait excellen-
te figure dans un quartier rési-
dentiel des plus fashionables. L'é-
lément canadien-français est en
très grande majorité tout autour.
Parmi la bonne classe bourgeoise
qui y domine, les professionnels
distingués sont très nombreux
quand on considère les petites
proportions du "carré". On peut
croire que ni le patron saint Louis,
ni notre poète Crémazie ne se
trouvent dépaysés dans ce patelin
encore bien français.

Comme bien l'on pense, la carré
Saint-Louis a son histoire. Feuil-
leter celle-ci conduit à des décou-
vertes intéressantes, soit pour
ceux qui y demeurent au temps
actuel, soit pour
Réservoir ceux qui aiment les
au Coteau- choses de chez nous.
à-Baron Avec l'aide bienveil-
lante de l'archiviste
de la ville, M. Conrad Archam-
bault, ainsi que de ses dévoués
collaborateurs, il nous a été pos-
sible de retrouver des pages pré-
cieuses, et il nous fait plaisir de
les présenter aux lecteurs de la
"Patrie" avec des photos à la
page.

Tant que la population de Mont-
réal se confina sur les deux ver-
sants dont la rue Notre-Dame for-
me la crête commune, et ne dé-
passa guère la hauteur des Jar-
dins Viger à l'est, ou le "Près-de-
Ville" à l'ouest, les réservoirs
d'eau étaient situés sur la rue

Notre-Dame, lieu suffisamment
élevé alors, de fait le plus élevé
du Montréal d'avant 1850.

Mais vint l'époque où la popula-
tion croissante leva les yeux vers
les terrasses du mont Royal. Des
Jardins Viger, la Place Viger de
nos jours, les plus entreprenants
escaladèrent le Coteau-à-Baron,
aujourd'hui la montée de la rue
St-Denis, entre les rues Ontario et
Sherbrooke. La ville songea donc,
pour accommoder le peuplement
qui montait, à établir un réservoir
plus haut que le "Coteau", nommé
aussi "Côte-à-Baron".

Or, M. A.-M. Delisle possédait
alors en amont de la rue Sher-
brooke un lopin de terre entre la
rue St-Denis et Ste-Elisabeth
(devenue Laval). Cette propriété
avait 200 pieds de front, sur une
profondeur de trois acres. Il l'of-
frit à la ville pour 750 louis. Com-
me le réservoir d'alors, au-dessus
de l'Hôtel de Ville, coin Notre-
Dame et Bonsecours, ne pouvait
contenir que 1,577 poinçons d'eau
(73,000 gallons), on accepta la pro-
position de M. Delisle. Le contrat
fut signé le 2 septembre 1848.

Par cette transaction, M. De-
lisle s'engageait à ouvrir deux
rues, l'une au nord et l'autre au
sud de l'emplacement. Ces rues
devaient avoir une largeur de
trente pieds; les résidences qui
s'élevaient en bordure devaient
être de pierre et de brique, avec
toit recouvert de métal.

Le 5 septembre 1848, Michael
McDonald obtint le contrat de la
construction du réservoir. Celui-ci
fut creusé 10 pieds dans le sol. Il
était entouré d'un remblai de 10
pieds de hauteur, et large de 25
pieds à la surface. La profon-
deur du réservoir était donc de
20 pieds. Il était élevé de 20 pieds
au-dessus de celui de la rue
Notre-Dame. Il comportait deux
divisions dont chacune avait une
surface de 120 pieds par 150. Cha-
que division avait une capacité de
1,190,000 gallons d'eau; les deux
ensemble contenaient donc 2,380,
000 gallons. Les tuyaux nécessai-
res à cet ouvrage furent achetés
en Ecosse.

Le 26 juin 1851, il y eut fête
civique à Montréal. Un événement
s'y passa. On procéda au "baptê-
me" du réservoir de la Côte-à-
Baron. Le maire, l'honorable

Baptême du réservoir

Charles Wilson, les
échevins et les con-
seillers, les pom-
piers, les chefs des
divers départements
et des centaines d'invités assis-
tèrent à un pique-nique organisé
sur une grande échelle. Il y eut
six parrains et autant de marrai-
nes. On donna au réservoir le nom
de "Jean-Baptiste".

Des discours furent prononcés.
La fête qui fut splendide, se pro-
longea jusqu'à une heure avancée
dans la soirée.

Le réservoir "Jean-Baptiste" au
square Saint-Louis fut utilisé jus-
qu'à la construction du bassin

McTavish, cinq fois plus grand et
situé à une altitude plus grande.

Commencé en 1852, il ne fut ache-
vé qu'en 1869. On avait résolu de
le construire après les grands
feux de 1852, où 1,100 maisons fu-
rent détruites par deux incendies.

Le bassin "Jean-Baptiste" de la
Côte-à-Baron ayant été désaffecté,
des organisations sportives eu-
rent l'idée de s'en servir. Deman-
de fut faite à l'hôtel de ville d'éta-

Autres usages

blir sur ses abords
une école de natation.
La Commission de l'A-
queduc étudia le pro-
jet et se prononça contre son
adoption. Était-ce pour garder
plus sûrement au square son vi-
sage français? On peut être incli-
né à le croire. La demande avait

été faite par un club de natation
le 28 mai 1877.

L'hiver de la même année 1877,
le 20 décembre, la Commission de
l'Aqueduc accorda une réponse fa-
vorable à une autre demande. Elle
permit d'utiliser comme patinoire
la surface des eaux glacées du
réservoir. Des conditions furent
exigées de celui qui devait se
charger de l'organisation, pour y
assurer l'ordre et la bonne admi-
nistration. Il fallait payer cinq
sous chaque fois qu'on voulait pa-
tiner, ou un dollar pour la saison.

Le réservoir, ayant cessé de ser-
vir aux fins pour lesquelles il
avait été construit, devenait en-
combrant pour la Commission de
l'Aqueduc. Elle recommanda au
Conseil municipal de le transférer
au Service de la Voirie qui
transformera l'emplacement en
parc public. Ce changement s'ef-
fectua le 12 mai 1879. On nivela
le talus qui entourait le réservoir,
de sorte que l'eau n'eut plus
qu'une profondeur de 10 pieds.

★

La ville de Montréal avait ache-
té le terrain de M. Delisle en
1848. Elle y avait construit un
réservoir qu'en 1851 que l'on nom-
ma Jean-Baptiste. Mais l'empla-

Nom du square

ment lui-même n'a-
vait pas de nom. Ce
ne fut que le 8 sep-
tembre 1890 que le
Service de la Voirie proposa à la
ville de le nommer square Saint-
Louis; la proposition fut accep-
tée. Dans la même année plu-
sieurs améliorations y furent opé-
rées. La vieille clôture fut rem-
placée par une chaîne de pierre;
les pentes furent nivelées; les
côtés et le fond du réservoir fu-
rent empierrés; la vieille maison
du gardien fut démolie et on éri-
gea une fontaine sur le carré.

★

Ce n'est pas d'hier qu'on a tracé
des allées et posé du gazon au
Square Saint-Louis. Cet embellis-
sment fut fait pour la première
fois il y a 61 ans. L'inspecteur de

Allées et gazon

la ville en parle dans
son rapport de 1881.
Un autre fait est re-
laté en 1885; fait qui
pique l'attention de ceux qui cet
été sont allés visiter le lac des
Castors sur le mont Royal, les di-
manches après-midi. Ils y ont vu
un grand nombre d'enfants s'a-
muser à faire voguer sur ce lac
de gracieux bateaux-jouets. Ce
spectacle pouvait être vu au
square Saint-Louis, la permission
en ayant été donnée en 1884 et
sollicitée de nouveau par M. Dris-
coll en 1885.

A en croire un rapport d'il y a
50 ans, la fontaine lumineuse que

M. Léon Trépanier a fait installer au parc Lafontaine, a bien failli trouver une devancière au square. En effet, le 8 août 1892, M. Louis Perron, ingénieur, proposa à la ville d'apposer à la fontaine qui s'y trouvait, un dispositif qui aurait eu pour effet de la rendre lumineuse.



Un des événements les plus significatifs qui se soient déroulés au square Saint-Louis, est bien l'érection d'un monument au pionnier de la poésie canadienne-française. Le Comité, qui avait pris à tâche l'exécution du projet, comprenait toute une élite. Il s'y trouvait des personnalités telles que l'hon. Sénateur Béique, qui en était le président d'honneur; Louis Fréchette, qui en était le président; l'hon. juge Taschereau, l'hon. juge Pagnuelo, Gonzalve Desaulniers, l'hon. Raoul Dandurand, l'hon. J.-D. Rolland, Philippe Hébert, Omer Héroux, le juge Edouard Fabre-Surveyer et autres. Le comité arrêta son choix sur le square Saint-Louis comme étant le site le plus propre à l'installation de ce monument d'un caractère national, à cause du caractère de la localité du square. Le monument devait être placé sur la pelouse entre la rue Saint-Denis et le bassin du centre.

La ville accorda la demande d'érection de ce monument qui allait "rehausser la beauté du square Saint-Louis, augmenter la valeur des propriétés environnantes et contribuer à l'édification de toute la population de Montréal".

Le comité demanda à la ville de fournir une somme de \$1,000 pour compléter la somme des souscriptions privées. Les \$1,000 furent votés le 10 juin 1904. Le projet fut mené à bonne fin, et le monument Crémazie fut inauguré le 24 juin 1906, en présence d'une foule de 30,000 personnes. A cette occasion, Louis Fréchette tint à faire ressortir que ce n'était pas tant le poète qu'on voulait honorer dans Crémazie, mais plutôt celui des nôtres qui avait le plus contribué à réveiller le sentiment français dans le cœur de notre population et à stimuler l'orgueil généreux de la race.

Le monument Crémazie, qui est de Philippe Hébert, est composé

d'un buste du poète. Au bas de la stèle qui porte ce buste, il y a le vieux soldat du régiment de Carignan pressant sur son cœur le drapeau pour lequel il a voulu mourir. La stèle porte l'inscription: "Pour mon drapeau, je viens ici mourir", tirée d'une poésie de Crémazie.

Un autre monument s'élèvera peut-être un jour au square Saint-Louis. Dans le procès-verbal du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

Le projet séance du 25 mai 1926, on peut lire:
Fréchette "ATTENDU que le carré Saint-Louis possède déjà un monument élevé à la mémoire d'Octave Crémazie, célèbre poète canadien-français; ATTENDU qu'un autre poète canadien-français, dans la personne de Louis Fréchette, a contribué largement à enrichir notre littérature canadienne;... Il est résolu que le Conseil de la Société... demande aux autorités municipales de Montréal de ré-

server au carré Saint-Louis un emplacement destiné à recevoir un monument qui sera érigé à la mémoire de notre poète national, Louis Fréchette."

A l'assemblée du comité exécutif de la ville, 15 octobre 1926, il fut RESOLU: — D'approuver... la demande.

La Palice lui-même dirait que les deux rues en bordure du square Saint-Louis n'ont pas toujours porté le nom du Square. On voit, en effet, qu'à chacune de ces artères on a d'abord donné un nom particulier. Le baptême de ces rues remonte à l'année de leur ouverture officielle, c'est-à-dire à 1881. Cette année-là les propriétaires des rues Saint-Denis et Laval demandèrent à la ville l'établissement d'une communication entre les deux, d'ouvrir les rues Ernest au nord du square, et Albina au sud.

Il serait intéressant pour les contemporains de savoir le nom de quelques-uns des premiers résidents de ces rues tandis qu'elles furent décorées de leurs premiers

Noms d'hier noms. Voici ceux que nous y voyons en 1883. Entre St-Denis et Drolet: L.-J. La-joie, J.-R. Poitras, Victor Ray et S.-D. Joubert. Entre Drolet et Saguinet (Henri-Julien) Emmanuel St-Louis, Mme St-Louis, les frères St-Louis. Entre Sanguinet (Henri-Julien) et Laval: les frères St-Louis et, sur le dernier lot, Philip Jones. Les propriétaires sur la rue Albina étaient entre Henri-Julien et Laval): J.-R. Savignac, Hugh Beckham.

Tandis que nous sommes aux noms, disons qu'à la date de la création du square Saint-Louis, le propriétaire qui en céda le terrain à la ville, possédait tout le sud du carré, plus le côté nord, à partir de Laval jusqu'au milieu de Henri-Julien et Drolet. La rue Prince-Arthur s'appelait alors Courville. Le nom de la rue Cherrier, qui tombe presque sur le square, vient du propriétaire Côme-Séraphin Cherrier, qui possédait en 1881 les terres qui, à l'est de la rue St-Denis, font face au square, entre les rues Cherrier et Rigaud. Sans doute le nom du square vient-il des St-Louis qui, après Delisle, devinrent grands propriétaires le long de la rue Ernest. Le souvenir d'autres noms flotte encore autour du square; c'est ainsi qu'on pourrait évoquer Jos. Tarte, Omer Deserre, Louis Payette, Raymond Préfontaine et autres.

Il est facile à constater que le square Saint-Louis n'a rien perdu de son visage canadien-français. La classe qui y demeure n'a rien fait perdre de la bonne réputation que lui ont léguée ses premiers occupants. S'il est un souhait à formuler, c'est de voir les résidents actuels faire un plus grand usage des sièges qui sont disposés dans le parc.